

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2011 – 2016 / N° 13 Fixation des indemnités de la Municipalité pour la Législature 2011 - 2016

Rapport de minorité de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

N'ayant malheureusement pas pu convaincre les membres de la commission, le soussigné, vous soumet ce rapport de minorité.

Calcul des impacts du changement de système

Ne contestant pas le principe de réévaluation des indemnités sur le fond, une image complète des impacts financiers doit être montrée aux conseillers :

(arrondi aux francs)	Budget 2011	Comptes 2011 effet rétro-actif	Budget 2012 nouveau syst.
1010.3001 Traitements	180'700	238'465	296'230
1010.3040 Caisse de pension	-	21'251	42'502
1010.3069 Vacations	70'500	35'250	Supprimées
1010.3030/51 Charges sociales (11.3%)	20'419	26'947	33'474
Forfait téléphone	6'000	6'000	6'000
Total	277'619	327'913	378'206
Crédit complémentaire 2011	50'293		
Différence entre les deux systèmes	100'587		

Le crédit complémentaire pour 2011 impliqué par ce changement se monte donc à CHF 50'293 et le coût annuel additionnel se chiffrera à CHF 100'587.-

Affiliation à une caisse de pension

Tout en comprenant le désir des municipaux d'être affiliés à une caisse de pension, je rends attentif les conseillers sur le doute concernant la légalité de la solution proposée par la Municipalité. En effet selon les informations reçues des Retraites Populaires (gestionnaire de la caisse intercommunale), même si l'affiliation des Municipaux n'est pas obligatoire, un système uniforme pour tous municipaux est requis (voir e-mail annexé). La prévoyance à la carte ne serait pas possible.

CONCLUSION

Considérant l'exposé ci-dessus, je vous propose donc de refuser le système de prévoyance proposé et invite la Municipalité de revenir avec un nouveau préavis validé par les Retraites Populaires ou un autre expert et vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir accepter les amendements suivants:

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis 2011 – 2016 / N°13 de la Municipalité du 31 octobre 2011,

Entendu le rapport de minorité de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,
Considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour :

Accepte les conclusions du rapport de majorité, mais propose les amendements suivants :

1. Refuse le système de prévoyance proposé.
2. Rehausse le crédit complémentaire de Fr. 22'800.- à Fr. 29'042.- (50'293-21'251).- au budget 2011.

Rolle, le 4 décembre 2011



Olivier Paley

Annexe : message des Retraites Populaires